

Rapport de constat d'état et d'étude technologique de la reproduction
métallique à grande échelle de l'œuvre de P. Picasso.
« L'homme aux bras écartés » 1961



« Picasso aura travaillé avec succès ce matériau modeste, le tordant au gré de ses caprices,
l'élevant parfois à la dimension d'un totem. »



Photo N° 2 : « l'homme en blanc » en 2005.

Historique de l'œuvre.

« Après 1960, Picasso reprit des techniques correspondant aux anciens reliefs de carton et aux sculptures en métal soudé, découpant ou déchirant simplement du papier ou découpant, pliant, peignant de la tôle pour des personnages cocasses. » (Ruiz-Picasso, Paris, 1985.)

A cette époque, P. Pablo Picasso réalisa une série de petites figurines en tôle de fer peintes, pliées, découpées, soudées dans le but de les voir un jour agrandies.

La sculpture de « l'homme en blanc » se trouvant sur la place Pablo Picasso à Bâle est une reproduction du modèle « l'homme aux bras écartés » réalisé par Picasso en 1961 à Cannes.

Installée le 15 juin 1992, la réplique monumentale de l'original à l'échelle x62, mesure plus de huit mètres de haut et pèse près de deux tonnes.

La structure creuse, est composée de tôles d'acier assemblées par soudure, habillées d'un revêtement de stratigraphie complexe. Sur le métal très lisse a été appliquée une couche d'accroche jaune, puis un revêtement épais de résine vraisemblablement époxyde dans laquelle du sable de différente granulométrie a été incorporé. Cette couche reproduit volontairement des reliefs afin d'imiter les traces de pinceau et les impuretés de la peinture utilisée par P. Picasso sur l'original. Une peinture blanche a ensuite été appliquée, recouverte d'une couche fine de protection.

D'un blanc immaculé lors de sa pose, la sculpture s'est très rapidement dégradée. Après quatre années le revêtement de surface commença à se soulever et à présenter des cloques importantes.

Hormis des interventions d'élimination de graffitis dès 1993, en 1996 l'entreprise Marcel Fischer AG, effectua une intervention de rénovation de l'enduit de surface, par masticage sur les épaules et la hanche du personnage (coût de l'intervention 8 100.00 frs).

En 2000 la couche superficielle de protection s'écaillant sur l'ensemble de la surface, il fut procédé à un broyage.

En 2001 les dégradations se poursuivaient et les soulèvements de revêtement se généralisaient. La compagnie citée précédemment fut contactée afin de proposer un devis de rénovation complet de l'œuvre (coût estimé de l'intervention 23 000.00 frs).

En 2003 les bras, le ventre et le cou présentaient des traces de coulure rouge dues à un début de corrosion de la structure métallique sous-jacente.

Actuellement, en 2005, la sculpture présente un ensemble en très mauvais état, ce qui nécessite une intervention de restauration d'envergure.

Constat d'état et diagnostic

Conception et détails technologiques.

La hauteur de la réplique fait plus de huit mètres, la largeur est d'environ cinq mètres et l'épaisseur de 15,5 centimètres.

Suivant ces dimensions, la structure ne peut être pleine pour des raisons de réalisation, de poids et aussi de coût.

La structure creuse, en tôles assemblées, a respecté les proportions, hormis l'épaisseur qui aurait dû non pas faire 15,5 mais 7,5 centimètres si l'échelle d'agrandissement avait été respectée.

La réplique monumentale de l'original à l'échelle x62 induit des contraintes technologiques de fabrication et de structure.

Avec une épaisseur de plus du double de ce qu'elle aurait dû être, le rendu de tôle pliée est effacé au profit d'un effet dit de sculpture en ronde bosse.



Photo N° 3 : Perte et soulèvement du revêtement (détail de 30 cm environ).

Constat d'état et diagnostic de la dégradation

Au plan technologique, il était donc nécessaire de constituer une structure creuse, ce qui a produit deux phénomènes l'un de condensation interne et l'autre de dilatation différentielle.

Inéluctablement une condensation d'eau à l'intérieur d'une structure en tôle de fer non traitée induit une amplification des phénomènes de corrosion. Actuellement la corrosion commence à être visible en extérieur au travers des coulures rouges apparues en de nombreux endroits (les bras, le ventre et le cou).

Une surface de tôle de fer aussi grande, exposée directement en extérieur est soumise à des dilatations qui peuvent être importantes d'autant plus que la structure est creuse.

La couche de revêtement, épaisse (deux à trois millimètres) et peu souple (chargée de minéraux), ne se dilate pas de la même façon que le métal. Une désolidarisation du revêtement par rapport à son support était à craindre, le risque étant amplifié par le fait que la surface du métal très lisse n'avait pas été préparée. La couche d'accroche jaune (dite primer) appliquée sur le métal n'a pas joué son rôle entre une surface métallique lisse et l'enduit épais et peu souple, Ajoutons à cela que le primer d'accroche et l'enduit de résine chargée, ne semblent pas judicieusement choisis et présentent peut être une incompatibilité chimique...

Le revêtement était voué à se détacher en plaques et la structure métallique à se corroder. En treize années d'exposition les phénomènes attendus sont probants.



Photo N° 4 : état des dégradations en juin 2005.

Conclusion et proposition

Etat actuel de la sculpture

L'état actuel de conservation de l'œuvre nécessite un traitement lourd et vraisemblablement répétitif si l'intérieur de la sculpture métallique n'est pas traité.

Dans le cas d'un traitement de l'intérieur, il faut envisager une dépose, un transport exceptionnel, un traitement complexe avec ouverture de la sculpture, une stabilisation en usine, ressouder les différentes parties, l'application d'un revêtement adapté et une repose.

Conception et détails technologiques.

L'effet donné par Pablo Picasso à son œuvre sur tôle métallique est similaire à celui d'un carton découpé et plié.

Hormis l'épaisseur qui apporte une certaine lourdeur à la réplique, il y a eu un respect scrupuleux de l'agrandissement sans toutefois prendre en compte l'aspect artistique de l'œuvre.

Nous pourrions avancer que le sens artistique de la reproduction a été occulté par la rigueur technique de l'agrandissement.

Une étude approfondie et compréhensive du mode de fabrication de l'œuvre et du désir de l'artiste aurait été nécessaire pour reproduire cette œuvre de métal.

Conclusion

Le coût d'un traitement efficace de la sculpture actuelle est très élevé ; de plus le concept de l'œuvre originale n'est pas bien respecté, il serait alors raisonnable d'envisager une autre alternative.

Une sculpture à plus petite échelle, avec une section plus fine et de conception plus judicieuse est préférable pour retranscrire l'essence artistique de l'œuvre initiale.

La réplique actuelle serait dans ce cas à éliminer.

Bâle, le 14 juillet 2005

Olivier Berger
 Conservateur-Restaurateur Dipl.
 Dir. AMC